

# Dégâts des eaux et incendie : maîtriser la nouvelle convention IRSI

## Programme – J.441

### Ouverture de la session

1 jour

#### 1. Introduction :

- Rappel sur les acteurs de l'assurance :
  - Assureurs, courtiers, experts, ...
  - L'expert, au centre du processus d'indemnisation
  - Le cas de l'expertise judiciaire
- Le contexte économique : la sinistralité des immeubles
- Un contrat bien ficelé = un sinistre bien réglé !
  - Bien connaître les clauses de son contrat (garanties, montants, franchises, clauses)
  - Le rapport Sinistre à Prime (S/P)
  - La prévention
- La Loi ALUR : nouvelles obligations d'assurance en lien avec la convention IRSI :
  - La loi ALUR
  - L'assurance des copropriétaires non occupants
  - L'assurance du Syndicat

#### 2. Les conventions d'assurance :

- Principe, intérêt et limites des conventions
  - Les économies liées à l'expertise commune

#### 3. L'inopposabilité des conventions aux tiers, aux victimes, aux assurés

- La convention IDA
- La convention Vol
- La convention CRAC
- Rappels sur les conventions précédentes CIDRE et CID-COP

#### 4. Analyse de la Convention IRSI :

- Caractéristiques générales :
  - Caractère expérimental
  - Extension possible
  - Date de démarrage
- Champs d'application
- Les tranches de la convention IRSI
  - Mode de calcul des tranches
- Les abandons de recours et les actions en récupération
- La prise en compte de la recherche de fuite
- Non application des franchises sauf exception
- L'expertise à compte commun :
  - Convocation en lettre simple
  - Opposabilité
- Le nouveau formulaire Dégât des Eaux : Étude de cas

#### 5. Les plus de la convention IRSI :

- Une logique par local et non par lésé
- Prise en compte de l'assurance du copropriétaire
- Hausse des plafonds
- Traitement des recherches de fuite
- L'assureur de l'occupant devient gestionnaire

### Objectifs

- Replacer le sinistre dans le contexte du contrat
- Comprendre la logique des conventions entre assureurs
- Connaître l'intérêt et les limites de la nouvelle convention IRSI
- Parvenir à une gestion efficace du sinistre

### Personnes concernées

- Gestionnaires débutants souhaitant appréhender la gestion des sinistres
- Gestionnaires de sinistre Multirisque Immeuble
- Gestionnaires d'immeubles en copropriété, d'immeubles locatifs
- Syndics, bailleurs privés, bailleurs sociaux

### Prérequis

- Connaissance minimale de la convention CIDRE

### Méthodologie - Évaluation

- Alternance études des textes légaux applicables
- Cas pratiques par thèmes
- Échanges de cas réels entre stagiaires.
- QCM

### Animation

- Dirigeant de cabinet de courtage d'assurances à dominante Multirisques immeubles

### Dates

11 juin 2020 / 19 novembre 2020

### Prix

730€ HT

### Lieux

Paris 75009



#### CONTACT

Karine JAFFREDO



01 42 93 62 81



[Formation-inter@ceflu.fr](mailto:Formation-inter@ceflu.fr)

[www.ceflu.com](http://www.ceflu.com)

### Clôture et évaluation de fin de formation